



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 91, Loi instaurant le Tribunal unifié de la famille au sein de la Cour du Québec

Procès-verbaux des séances des 20, 25 et 26 mars 2025

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2424-20250327

2025

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE JEUDI 20 MARS 2025	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MARDI 25 MARS 2025.....	3
AUDITIONS (suite)	4
TROISIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 26 MARS 2025	5
AUDITIONS (suite)	6

ANNEXES

- I. Personnes et organismes qui ont été entendus
- II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le jeudi 20 mars 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 91, Loi instaurant le Tribunal unifié de la famille au sein de la Cour du Québec (Ordre de l'Assemblée le 18 mars 2025, rétroactif au 7 mars 2025)

Membres présents :

- M. Bachand (Richmond), président
- M. Asselin (Vanier-Les Rivières)
- M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de justice, en remplacement de M^{me} Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques)
- M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)
- M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice
- M. Lemieux (Saint-Jean)
- M. Morin (Acadie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice
- M^{me} Schmaltz (Vimont)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Association professionnelle des notaires du Québec :

M^e François Bibeau, directeur général et notaire émérite

M^e Lorena Lopez-Gonzalez, vice-présidente et notaire

M^{me} Régine Laurent, ancienne présidente de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse

M^e Suzanne Zaccour, chercheuse et directrice des affaires juridiques, Association nationale Femmes et Droit

M^e Valérie Costanzo, professeure, Département des sciences juridiques, Université du Québec à Montréal

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 37, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Jolin-Barrette (Borduas), M. Morin (Acadie) et M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend l'Association professionnelle des notaires du Québec.

À 12 h 21, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^{me} Laurent.

À 13 h 01, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures.

À 14 h 03, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend M^e Zaccour.

À 14 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M^e Costanzo.

À 15 h 33, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mardi 25 mars 2025, à 11 h 25.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Philippe Brassard

André Bachand

PB/mcb

Québec, le 20 mars 2025

Deuxième séance, le mardi 25 mars 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 91, Loi instaurant le Tribunal unifié de la famille au sein de la Cour du Québec (Ordre de l'Assemblée le 18 mars 2025, rétroactif au 7 mars 2025)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)

M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice

M. Lemieux (Saint-Jean)

M^{me} Maccarone (Westmount–Saint-Louis)

M. Morin (Acadie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M^{me} Schmaltz (Vimont)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels :

M^{me} Marilie Cormier Gaudet, directrice générale, CAVAC du Centre-du-Québec

M^{me} Sophie Gasse, directrice générale, CAVAC du Bas-St-Laurent

Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec :

M^{me} Nancy Lacroix, vice-présidente du conseil d'administration

M^{me} Marie-Pier Riendeau, responsable de la vie associative et de l'éducation populaire

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 24, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels.

À 12 h 05, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les avis touchant les travaux des commissions.

À 15 h 22, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend la Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec.

À 15 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 26 mars 2025, après les avis touchant les travaux des commissions.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Philippe Brassard

André Bachand

PB/mcb

Québec, le 25 mars 2025

Troisième séance, le mercredi 26 mars 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 91, Loi instaurant le Tribunal unifié de la famille au sein de la Cour du Québec (Ordre de l'Assemblée le 18 mars 2025, rétroactif au 7 mars 2025)

Membres présents :

M. Bachand (Richmond), président

M. Asselin (Vanier-Les Rivières)

M^{me} Haytayan (Laval-des-Rapides)

M. Jolin-Barrette (Borduas), ministre de la Justice

M. Lemieux (Saint-Jean)

M. Morin (Acadie), porte-parole de l'opposition officielle en matière de justice

M^{me} Schmaltz (Vimont)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale :

M^e Justine Fortin, coresponsable des dossiers politiques, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

M^{me} Louise Riendeau, coresponsable des dossiers politiques, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

M^{me} Mélanie Guénette, directrice générale de la maison le Prélude et administratrice du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale

Chambre des notaires du Québec :

M^e Bruno Larivière, président

M^e Antoine Fafard, chef des affaires gouvernementales et institutionnelles

M^e Marie-Ève Brown, notaire émérite, arbitre, médiatrice accréditée et praticienne en droit de la famille

Association des médiateurs familiaux du Québec :

M^{me} Julie Thériault, présidente, travailleuse sociale et médiatrice familiale

M^e Claudine Cusson, directrice générale et médiatrice familiale

Association du Barreau canadien, Division du Québec :

- M^e Jonathan Pierre-Étienne, président
- M^e Jérémy Boulanger-Bonnely, président du comité législation et réforme du droit
- M^e Amélie Samson, présidente de la section de droit de l'enfant et de la jeunesse

Association des avocats et avocates en droit familial du Québec :

- M^e Marie-Christine Kirouack, administratrice
- M^e Sarah-Claude Pelletier, secrétaire

Barreau du Québec :

- M^e Catherine Claveau, bâtonnière
- M^e Régine Tremblay, membre du Groupe d'experts en droit de la famille

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 30, M. Bachand (Richmond) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et l'Alliance des maisons d'hébergement de 2^e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale.

À 12 h 08, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Chambre des notaires du Québec

À 12 h 48, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 03, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend l'Association des médiateurs familiaux du Québec.

À 15 h 47, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association du Barreau canadien, Division du Québec.

À 16 h 33, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des avocats et avocates en droit familial du Québec.

À 17 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Barreau du Québec.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 17 h 59, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Philippe Brassard

André Bachand

PB/mcb

Québec, le 26 mars 2025

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale	008M
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	
Association des avocats et avocates en droit familial du Québec	003M
Association des médiateurs familiaux du Québec	012M
Association du Barreau canadien, Division du Québec	011M
Association professionnelle des notaires du Québec	002M
Barreau du Québec	009M
Chambre des notaires du Québec	013M
Costanzo, Valérie	006M
Fédération des associations des familles monoparentales et recomposées du Québec	010M
Laurent, Régine	001M
Réseau des Centres d'aide aux victimes d'actes criminels	007M
Zaccour, Suzanne	005M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association nationale Femmes et Droit	005M
Conseil du statut de la femme	014M
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes	015M
Plaidoyer Victimes	016M
SPCA de Montréal	004M